

14 mars, ENSEMBLE « CONTRE LES MENACES DE FASCISME ET POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS PUBLIQUES »

Suite à la rixe ayant conduit à la mort d'un militant néo-fasciste, l'extrême-droite et ses alliés se sont mis en ordre de marche pour attaquer celles et ceux qui s'opposent au quotidien à leurs idéologies identitaires et antidémocratiques.

Menaces à l'encontre de syndicats ou de partis politiques, agressions contre des militants politiques ou associatifs, dégradations de locaux universitaires ou associatifs, ciblage et appels à la violence voire au meurtre à l'encontre d'adversaires politiques : un visage bien connu de l'extrême-droite que beaucoup tentent aujourd'hui de réhabiliter.

Dans la précipitation et l'ahurissement, une minute de silence a été organisée à l'Assemblée nationale pour rendre hommage à un militant fasciste ! Le gouvernement a laissé des groupuscules d'ultra-droite organiser une marche où, sans surprise, saluts nazis, slogans racistes et homophobes ainsi que chants anti républicains ont été scandés... Dans le même temps, les ministres de l'Enseignement supérieur et de l'intérieur donnent, dans une circulaire, le pouvoir aux présidents d'université d'interdire les conférences à portée politique !

C'est cela la réalité de l'extrême-droite : pousser par l'agitation à des mesures liberticides, bâillonner les outils qui enrichissent la démocratie et banaliser les discours autoritaristes et nationalistes. À l'image des paroles de Martine Vassal, candidate de droite à la mairie de Marseille, qui a repris et fait sienne la devise du régime de Vichy, « Travail, Famille, Patrie », ou à l'image des mots d'Aurore Bergé, Ministre en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes, utilisant l'expression « anti-France » popularisée par Charles Maurras pour désigner les juifs, les communistes, les socialistes et les syndicalistes, s'inscrivant ainsi dans une longue tradition antisémite, xénophobe et anti-ouvrière.

Face à ces attaques et à cette volonté de bâillonner les ennemis de l'extrême-droite, le SNFOLC Alsace défendra toujours la liberté d'expression, d'opposition et de contestation et n'aura de cesse de mener la lutte pour les libertés syndicales. Nous continuerons à affirmer notre attachement à la République une et indivisible et aux principes républicains de liberté, d'égalité, de fraternité et d'universalité, garants de l'égalité des droits.

Notre mouvement syndical a depuis toujours lutté contre toutes les formes de discriminations et contre les idéologies antidémocratiques ; cette lutte est à l'origine de sa naissance et a écrit son histoire. Nous ne céderons jamais sur ces valeurs et nous continuerons à les défendre sans relâche !

Pour exister, la démocratie doit permettre aux syndicats, aux associations, aux collectifs et aux partis de s'exprimer librement en France dans le respect des personnes, par conséquent il nous faut défendre cette liberté !

C'est pourquoi nous appelons à rejoindre, le 14 mars à 14h Place Kléber (Strasbourg), la Marche des Solidarités contre le racisme, le fascisme et les violences d'Etat.

Plus que jamais, mobilisons-nous pour le refus des discriminations, la défense des libertés et de la démocratie.